

Genre du véhicule Camion (châssis)		Marque de fabrication VOLVO		Type *) L. 43013		Modèle année 1958		Bordereau-type N° 2'651-B	
Caractéristiques "L. 43013" s/plaquette constructeur (à l'avant, à gauche, latéralement, s/longeron)									
Direction avancée - Empattement 3'400 mm				Carburant essence		Nombre de cylindres 8			
Constructeur du châssis A. B. VOLVO, Export Département, Goeteborg (S)									
N° du châssis frappé à gauche, à l'avant, latéralement s/longeron (plaquette constr. rivée)									
N° du moteur frappé à droite, derrière bloc-cylindre droite, s/carter-volant (plaquette)									
Type du moteur B. 36 AV / V-8									
Position du mot. à l'avant Frein-moteur -									
Cylindres 3'560 cm³ Frein de remorque -									
Temps 4 Transmission mécanique, synchr. Treuil/Cabest. -									
Refroidissement eau Nombre vit. avant 4 *) Crochet de rem. s/demande									
Entraînement s/roues AR Vitesse en tra. env. 12 km/h Vels avant 1'645									
Nombre d'axes 2 Vitesse en prise dir. 95 km/h Vels arrière 1'690									
Nombre de pneus 6 Eteuillage différentiel - Diam. de braq. 14,0/14,0 m									
Frein à pied hydraulique, à exp. interne avec servo à dépression, sur toutes les roues									
Frein à main mécanique, à serrage ext. s/arbre cardan à la sortie de la boîte c.v., s/roues AR									
Poids avec		avant		arr.		total		Pneumatiques	
A vide cab.		1'625		1'005		2'630		Dimension 7.50-20 7.50-20 10 Ply	
Charge utile		selon		carrosserie		Charge pneu 1'500 1'500 -		Longueur -	
Total		-		-		7'600		Largeur -	
Garantie de fabr.		2'750		5'200		7'600		Hauteur -	
Poids max. garanti pr. train routier		-		-		-		Hauteur fidelles -	
Direction: position		à gauche - avancée		-		-		Nombre de portes 2 (cabine) Porte à faux arr. -	
Allègèe		84,14		-		-		Marque du moteur VOLVO C. V. frein 120	
Forme de la carrosserie		cabine avancée, fermée - autrement exécution individuelle		-		-		Course 80,00 C. V. Impôts 18,123	
Nombre de places: total		2		(avant 2 milieu - arr. -)		-		Places d'bout -	
Siège arrière		-		-		-		Siège-car -	

Phares: marque	2/ BOSCH	**)	Indicateurs de direction	4/ clign. av.lampe-témoin ***)
Feux de croisement	2/ Bilux		AV:à côté paroi front.(or.)- AR:à côté feux AR(or.)	
Feux de position	2/ dans les phares		Essuis-glace	2/ électriques
Phare brouillard	-		Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Feux arrières	2/ ds.partie inf.boîtiers comb.	Rétroviseur	2/ à l'ext. (94x183 mm)	
Rétroviseurs	-	(IGE.)	Indicateur de vitesse	avec cadran km/h
Feu stop	2/ ds.partie sup.boîtiers comb(or.)	Figurine de radiateur	aucune	
Eclairage N° de contrôle	1/comb. à gauche pr.pl.carrée			
Phare marche arrière	-			
Équipement électrique	12	Volts		
Mesure du bruit	83	dB à 4'000 t/min. - Orifice d'échappement au centre d'empattement à g.		

Observations et exceptions

- *) Pont arrière à démultiplication unique: Pour véhicules avec pont AR à double démultiplication voir carte de type No. 2'652-B.
- **) Équipement: Sera complété ou modifié lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé lors de l'immatriculation par l'expert cantonal.
- ***) Indicateurs de direction: Les clignoteurs originaux à l'arrière du véhicule sont trop petits et pas assez visibles. L'importateur monte à leur place des clignoteurs Bosch.
- ****) Tuyau d'échappement: Doit être allongé jusqu'au bout arrière de la carrosserie ou arrangé de manière que les gaz sortent directement avant la roue arrière gauche ou derrière la roue et soient dirigé vers l'arrière.